

## BON D'INSCRIPTION POUR TRAVAUX avec Ets ARTravaux

**Prestation de services pour le démontage des stores en Avril pour le Bt D et à d'autres dates pour les Bt A B C, remontage à la fin des travaux du bâtiment**

Afin de réduire les dépenses supplémentaires consécutives aux contraintes liées aux travaux de rénovation, nous nous proposons les services d'une entreprise "multi services" dont les tarifs sont très inférieurs à ceux des storistes. Outre le démontage et le remontage des stores bannes, ARTravaux pourra également procéder à la dépose puis à la repose du ballon d'eau chaude (cumulus) et si besoin vider le cellier (machine à laver, sèche linge et autres travaux à préciser sur devis...)

**L'entreprise retenue est : ARTravaux**

Aménagement, rénovation, travaux d'intérieur

25 rue André Bourvil

76620 Le Havre

Tel : 06-85-09-12-14

Siret : 40763480700025

ARTravaux s'adaptera au planning fixé par les entrepreneurs..

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**ADRESSE :**

Étage :

**TEL :**

**Voici les prix négociés pour la résidence "Parc Chef de Caux"**

<b>Démontage store banne (entreposage dans la cave)</b>		<b>Cases à cocher</b>
En cas de stores très difficiles à déposer à cause de l'oxydation, ARTravaux se réserve le droit de refuser la dépose ou de se rémunérer sur le temps passé.		
Démontage du store banne de la cuisine ou du salon/salle à manger	50 € TTC	
<b>Remontage store banne (dans l'état, hors réglage)</b>		
Remontage du store banne de la cuisine ou du salon/salle à manger	50 € TTC	
<b>En fonction de l'état des stores, ARTravaux se réserve le droit de refuser la pose ou de se rémunérer sur le temps passé.</b>		
<b>Cumulus (Ballon d'eau chaude)</b>		
Démontage/remontage (vidange et remise en service) du cumulus	140 € TTC	
<b>Manutention pour sortir et remettre les machines de l'arrière cuisine</b>		
machine à laver - sèche linge	10 €/chaque	
Autres demandes (plomberie, électricité, peinture )	sur devis	
<b>DÉPLACEMENTS CONTRACTUELS GROUPES :</b>		Compris
<b>Protection des lieux, bâchage des meubles et nettoyage du chantier</b>		A prévoir par l'occupant
<b>PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS : A CHACUNE DES PRESTATIONS, PAIEMENT COMPTANT (ESPÈCES OU CHÈQUES) ou VIREMENT BANCAIRE A LA COMMANDE.</b>		
<b>BAILLEURS : PAIEMENT INTÉGRALEMENT D'AVANCE PAR VIREMENT BANCAIRE A LA COMMANDE</b>		
<b>Montage et démontage sous réserve de l'état du matériel</b>		
Toute modification apportée à ce devis pourra donner lieu à un supplément de facturation et à une extension de la durée du chantier.		
Si vous êtes intéressés par ses services, veuillez cocher la colonne de droite en face des lignes qui vous intéressent et déposer le bon d'inscription dans la boîte aux lettres de votre responsable d'escalier ou chez CITYA.		

**RÉPONSE AVANT LE 15 AVRIL 2019**